

Politique immobilière et stratégie urbaine : rapport de force ou complémentarité ?

L'ADI pose le débat à l'occasion du Rendez-vous annuel des Directeurs Immobiliers

Bien plus qu'un événement qui réunit les acteurs de l'immobilier d'entreprise, le Rendez-vous annuel est un espace de réflexion prospectif sur un sujet au cœur des problématiques des Directeurs immobiliers. L'objectif : donner à ce secteur important de l'économie qu'est l'immobilier en général, et aux Directeurs immobiliers en particulier, toutes les clefs pour s'adapter à un environnement en perpétuelle mutation. Pour cette édition 2015, la politique immobilière et la stratégie urbaine seront au centre du débat.

« Politique immobilière et stratégie urbaine : rapport de force ou complémentarité ? »

Devant le succès de l'édition 2014 consacrée à la simplification au travers de l'intervention de Thierry Mandon, Secrétaire d'Etat à la Simplification et Guillaume Poitrinal, Co-président du Conseil de la Simplification, l'ADI réitère son événement et organise la deuxième édition de son Rendez-vous annuel des Directeurs immobiliers.

Elle met, cette année, en débat le rôle et la place des Directeurs immobiliers dans le dessin de la stratégie urbaine des collectivités. Bien au-delà de leur rôle traditionnel d'expertise, les Directeurs immobiliers sont-ils devenus, au gré des dernières évolutions de leur fonction, de véritables connecteurs urbains en dialogue permanent et constructif avec les maires ?

Pour en débattre **Sophie Boissard**, Directrice Générale SNCF Immobilier, **Patrick Braouezec**, Président de la Communauté d'agglomération Plaine Commune et **Jean-Louis Subileau**, urbaniste et fondateur de « Une fabrique de la ville » confronteront leur expérience et leur point de vue.

Et pour saluer l'agilité, l'adaptabilité et la professionnalisation des Directeurs immobiliers dans un tel contexte, l'ADI remettra, à la suite de la conférence et pour la seizième année consécutive, ses Trophées aux professionnels qui se sont particulièrement illustrés en 2015, dans le cadre de leur activité.

Trois prix pour une profession

- **Le Trophée du Directeur immobilier**, décerné à une femme ou un homme pour son action et sa façon d'incarner la fonction sur l'ensemble de sa carrière
- **Le Trophée espoir**, attribué à une collaboratrice ou un collaborateur pour la qualité d'un projet qu'il a mené et les aptitudes personnelles qu'elle ou il a su démontrer
- **Nouveauté 2015 : Le Trophée innovation**, reconnaissant un projet porteur de progrès au bénéfice des directions immobilières

Après une consultation de l'ensemble des adhérents de l'ADI, un jury, composé de 18 personnalités représentatives de l'industrie immobilière et de membres de l'ADI s'est réuni le 8 avril dernier pour désigner les Lauréats aux Trophées de l'ADI.

Le Rendez-vous annuel des Directeurs immobiliers est un événement organisé par l'ADI en partenariat avec le SIMI. Il se tiendra cette année, le 3 juin 2015 à 18h au Pré Catelan – Route de Suresnes – 75016 PARIS. Il se structure autour de deux temps forts que sont : un débat d'experts au cœur des enjeux prospectifs des Directeurs immobiliers et la cérémonie de remise des Trophées de l'ADI. Inscription préalable auprès de l'ADI.

L'Association des Directeurs Immobiliers (ADI) représente en 2015 près de **350 millions de m²**, soit le tiers du parc immobilier des entreprises françaises, et compte **près de 400 membres**, dont quelques **270 Directeurs immobiliers**. L'ADI a pour missions de promouvoir le métier de Directeur immobilier et le développement des fonctions immobilières de l'entreprise, d'accompagner les professionnels aussi bien dans leur quotidien que dans les évolutions structurelles de la profession, de représenter la profession, au sein du secteur immobilier, auprès des institutions, des médias et du grand public. Grâce au travail de ses commissions et de ses groupes de travail, l'association dépasse le cadre de la réflexion et prend position sur les sujets de toute nature qui intéressent les Directeurs immobiliers afin de faire évoluer les standards de la profession et développer les collaborations entre les différents acteurs en présence. www.adi-france.fr

Contact presse : Morgane Isella, Responsable communication morgane.isella@adi-france.fr / 01 85 09 06 54